

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

25<sup>ème</sup> année - N°4871 - Mercredi 14 Mai 2025 - Prix : 200 Fc

SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL :

## Accélérer la marche vers l'émergence



**SOCIÉTÉ**

### Les licenciés de l'aéroport dans l'incertitude

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**15 Dhulhadj 1446**

**Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Mai 2025**

**Lever du soleil:**

**06h 14mn**

**Coucher du soleil:**

**17h 51mn**

Fadjr : 05h 03mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 06mn

Maghrib: 17h 54mn

Incha: 19h 08mn



## SANTÉ PUBLIQUE :

## Résurgence des cas de paludisme à Moroni

*Face à une résurgence préoccupante du paludisme, le programme national de lutte contre le paludisme mise sur une stratégie de proximité pour enrayer la propagation dans les quartiers les plus touchés.*

La recrudescence des cas observée dans la capitale a poussé le PNLN à intensifier sa campagne de dépistage et de sensibilisation de proximité. Trois stands ont été installés dans les quartiers de Zilimadjou, Coulée et Malouzini-Hamboda, identifiés comme des foyers actifs. « Nous avons constaté une augmentation continue des cas de paludisme provenant de ces zones », explique Dr Hadjira Abdoulatif, la coordinatrice du PNLN. « Cette stratégie vise à prendre en charge les patients rapidement pour éviter les formes graves et désengorger les structures de santé. »

Pour répondre à l'urgence, trois équipes ont été déployées. Des

moyens de transport permettent d'acheminer rapidement les lames de test vers le laboratoire du PNLN, avec une prise en charge immédiate des cas confirmés. « L'opération se poursuit et les chiffres seront mis à jour au fur et à mesure », précise-t-elle. Pour le moment, le chiffre est révélateur environ 11% des personnes testées dans les stands de dépistage installés à Moroni se sont révélées positives au paludisme. Les causes de cette résurgence sont multiples. En plus d'une saison chaude et pluvieuse prolongée qui favorise les gîtes larvaires, Dr Hadjira pointe du doigt le comportement des patients : « Beaucoup ne terminent pas leur traitement, certains le refusent même, et d'autres encore reçoivent des médicaments inadaptés. »

Autre point de vigilance : le non-respect du protocole national qui garantit la gratuité des tests rapides et des antipaludéens. « Malheureusement, certains prestataires continuent de les vendre »,



regrette Dr Hadjira. Face à cette situation, le PNLN appelle à une mobilisation communautaire pour respecter les gestes de prévention :

utilisation de moustiquaires imprégnées, pulvérisation intra-domiciliaire et suivi rigoureux des traitements. « Sans l'implication des

populations, nos efforts risquent d'être vains », avertit Dr Hadjira.

Mohamed Ali Nasra

## CULTURE :

## Moustoifa Charian président de la fédération des Madjilis des Comores

*Réunis en assemblée générale ce dimanche 11 mai au Palais du peuple, les membres de la fédération des associations de Madjilis des Comores (FAMC) ont élu leur nouveau président. Il s'agit de Moustoifa Charian, représentant de l'association Harakat Islamia de Maweni ya Mbude. Jeune et engagé, il succède au bureau sortant avec une vision ambitieuse pour l'avenir de cette structure religieuse qui regroupe désormais 58 associations à travers le pays.*

Dans une salle comble, rassemblant des dignitaires religieux, des responsables d'associations et des représentants de l'administration, Moustoifa Charian a partagé les grandes lignes de son mandat, prévu jusqu'en mai 2027. Il entend tripler le nombre de membres, mieux faire connaître les actions de la Fédération et étendre son rayonnement aux quatre coins de l'Union des Comores. « Nous resterons fidèles à nos objectifs : défendre notre religion, valoriser notre culture, soutenir l'éducation islamique et accompagner les éco-

les coraniques », a-t-il affirmé.

Les associations affiliées, issues en majorité d'écoles coraniques, sont actives dans l'organisation de concours de chants religieux, de cérémonies coutumières comme les Madjilis lors des grands mariages, et participent chaque année aux Darsa officiels organisés au Palais du peuple durant le Ramadan. Ces chants religieux, issus de la tradition soufie, remontent selon la Fédération à l'époque du Prophète (PSL) et visent à renforcer les liens entre foi, culture et société. L'un des rôles clés de la FAMC est juste-

ment de coordonner ces initiatives pour préserver et promouvoir l'héritage arabo-islamique comorien. « Il faut structurer l'organisation des Madjilis. Il y a des règles à suivre, des codes à respecter. Nous voulons professionnaliser cette culture en sensibilisant, en éduquant et en formant à travers les chants islamiques », explique le nouveau président élu.

La nouvelle équipe dirigeante souhaite faire de la Fédération une référence nationale dans l'organisation du Madjilis aux Comores, en garantissant à la fois son éclat, son authenticité et son respect des rites religieux. Héritée du Xe siècle, cette institution coutumière est aujourd'hui un pilier de l'identité culturelle nationale. Présente à

la cérémonie, la direction du cabinet du président de la République a salué cette élection. Au nom du chef de l'État, Azali Assoumani, Youssoufa Mohamed Ali a exprimé son soutien à la FAMC : « Nous vous félicitons pour votre engagement à défendre la religion dans toutes ses dimensions et nous espérons une collaboration renforcée avec les autres structures religieuses du pays. » Créée en 2012, la FAMC incarne aujourd'hui un espace structuré où se rencontrent spiritualité, culture et citoyenneté, et son nouveau président semble déterminé à lui donner une nouvelle impulsion.

Ibnou. M. Abdou



### Numéros utiles

#### Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

#### Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

#### Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

#### HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

#### Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

#### Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

#### Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

#### MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## SÉMINAIRE GOUVERNEMENTAL :

## Accélérer la marche vers l'émergence

*Le président Azali, entouré de son gouvernement, a lancé la semaine du séminaire gouvernemental ce lundi 12 mai 2024, sous le signe de la rigueur, de l'équité et de l'action. Trois voix fortes qui définissent les priorités nationales pour accélérer la marche vers l'émergence.*

Le chef de l'Etat Azali Assoumani a donné le coup d'envoi ce lundi 12 mai au Palais du peuple pour le séminaire gouvernemental annuel, un rendez-vous devenu incontournable qui durera jusqu'au samedi 17 mai, dans la stratégie d'émergence du pays. À travers les discours du président Azali Assoumani, de la commissaire au Plan Najda Said Abdallah et l'intervention du ministre des Finances, les lignes directrices de l'action publique 2025 ont été tracées. Au cœur des échanges : la rigueur gouvernementale, la planification stratégique, l'inclusion et l'efficacité du développement. « Ce séminaire revêt une importance capitale pour l'avenir que

nous voulons façonner pour notre cher pays », a déclaré le président Azali. S'adressant à l'ensemble du gouvernement, il a dénoncé les critiques qui réduisent les ambitions nationales à de simples slogans. Et d'affirmer avec force : « nous avons une vision claire du développement que nous voulons pour notre pays et nous devons nous donner tous les moyens de nos ambitions ». Il s'agit à ses yeux d'une « opportunité pour nous en tant que gouvernement de nous engager avec force et détermination pour plus d'exemplarité dans nos responsabilités ».

Le locataire de Beit Salam a rappelé que le Plan Comores Émergent (PCE), établi depuis 2019, s'articule autour de plans de travail annuels (PTA) supervisés par le Secrétariat général du gouvernement et évalués par le Commissariat au Plan. Malgré les secousses – pandémie de Covid-19, catastrophes naturelles, conjoncture économique, le gouvernement affirme avoir maintenu son cap grâce à sa capacité de résilience. « En 2022, un plan de

relance post-Covid a été élaboré pour redynamiser notre action et maintenir le cap vers l'émergence », a précisé Azali. Selon lui les cinq axes prioritaires issus du diagnostic de 2024 guideront l'action ministérielle, réaffirmée lors du forum de décembre dernier. Les PTA sont désormais « la base des actions des ministères sectoriels ». Les discussions de la semaine porteront sur des thématiques diverses à savoir la lutte contre les violences basées sur le genre, l'emploi, la vie chère, le partenariat public-privé et l'organisation des jeux des îles (JOI) en 2027.

La commissaire au plan, Najda Said Abdallah a salué la volonté collective du gouvernement à suivre la trajectoire fixée par le PCE, soulignant que « des transformations structurelles et tangibles ont déjà été engendrées au bénéfice de notre peuple ». Sous le haut patronage du secrétariat général du gouvernement, le séminaire sera structuré autour de cinq ateliers thématiques. « Chaque atelier sera organisé en

deux panels de 45 minutes, suivis d'échanges nourris. Un secrétariat technique veillera à la capitalisation rigoureuse de ces travaux », a-t-elle précisé, avant de rappeler que « les valeurs de transparence, de bonne gouvernance et d'équité de genre » doivent imprégner toutes les actions.

Interrogé par La Gazette des Comores, le ministre des Finances, Ibrahim Mohamed Abdourazak, a partagé les grands chantiers en cours. « On a discuté de la mobilisation des ressources intérieures, et des réformes innovantes à mettre en place pour élargir l'assiette fiscale. » Parmi les mesures phares évoquées : la digitalisation des services fiscaux et la formalisation de l'économie informelle. Le ministre a également soulevé une problématique centrale : l'accès du secteur privé local aux marchés publics majeurs. « Le secteur privé local peine à décrocher des contrats comme la construction de l'hôpital El-Maarouf ou des routes. Nous avons posé la question, et débattu pour recueillir des recom-

mandations concrètes. »

L'inefficacité des procédures avec les partenaires au développement a été abordée comme un frein à la mise en œuvre des projets : « Chaque partenaire vient avec ses propres règles, ce qui retarde les décaissements et impacte le financement. Il faut harmoniser. » Le président Azali a insisté sur l'engagement personnel de chaque membre du gouvernement : « Les valeurs de travail et d'engagement doivent être incarnées dans chaque membre du gouvernement, pour une gouvernance efficiente, guidée par les enjeux sociaux et économiques de notre pays. » Dans un contexte où les attentes citoyennes sont fortes, ce séminaire apparaît comme un moment de clarification et d'impulsion. L'objectif est d'inscrire le pays dans « une dynamique irréversible de progrès, de stabilité et de prospérité partagée », comme l'a formulé la commissaire au Plan.

Mohamed Ali Nasra

## SOCIÉTÉ

## Les licenciés de l'aéroport dans l'incertitude

*Les 500 agents de l'aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim, récemment licenciés, sont plongés dans le désarroi. Alors que le gouvernement avait promis de respecter les normes du droit du travail en leur versant des indemnités proportionnelles aux années passées dans l'établissement public, ces derniers restent méfiants face à des actes jugés contradictoires.*

Certains agents affirment avoir reçu des lettres de préavis qui ne correspondent en rien à ce qui avait été annoncé. C'est du moins ce que déclare Abstoihi Radjabou, l'un des agents licenciés, lors d'un entretien avec un média en ligne. « Angoisse, malheur, stress », ce sont les sentiments qui dominent chez ces anciens employés de l'aéroport. Ils

craignent que le gouvernement ne tienne pas sa promesse d'une indemnisation équitable. « Le secrétaire général du gouvernement, Nour El-Ftah, avait annoncé que quatre milliards de francs comoriens seraient alloués à l'indemnisation des agents licenciés. Il avait précisé qu'un préavis de deux mois serait d'abord versé, avant un décompte précis permettant à chaque agent de percevoir une indemnité allant de trois à onze millions de francs, en fonction de l'ancienneté », avance Abstoihi Radjabou.

« Tout le monde est allé à l'inspection du travail pour comprendre ce qu'il allait toucher. Beaucoup espéraient pouvoir se lancer dans un projet personnel avec une telle somme », explique-t-il. Cependant, à la réception des lettres de préavis, la déception a été

immense. Les montants annoncés sont bien en deçà des promesses : « un agent avec des années d'ancienneté aurait reçu seulement 3 millions, un autre avec 15 ans, 2 millions, et un autre avec 3 ans, à peine 500 000 francs ». Tout n'est pas en ordre comme ça était prévu. « C'est incompréhensible. Ce que le gouvernement avait annoncé n'a rien à avoir avec ce qu'il est en train de faire. L'huissier qui remet les lettres recommande d'aller voir nos supérieurs si quelque chose nous échappe », déplore-t-il.

Face à cette situation, les agents prévoient de se réunir pour discuter de la suite à donner à cette affaire. Une rencontre avec les autorités est envisagée pour obtenir des éclaircissements. « Nous voulons comprendre, est-ce le gouvernement qui ne respecte pas sa promesse, ou ce sont nos anciens directeurs ? », se

demande Mistoihi, tout en rappelant que ces mêmes directeurs les avaient laissés sans salaire pendant six mois, avant une intervention du gouvernement. Pour rappel, ces 500 employés ont été licenciés suite à un accord signé entre le gouvernement et la société Emiratie "Terminals Holding". Le gouvernement a privatisé l'aéroport international de Moroni sans faire un appel d'offre, ni faire passer le dossier à l'assemblée nationale. Personne ne connaît le vrai visage de l'entreprise. Ce qui a suscité beaucoup de débats et des critiques. Le 1er mai dernier, journée internationale du travail, lors de son allocution, Salim Soulaïmane, doyen et chargé des relations internationales de la CTTC n'a pas manqué de défendre ces employés licenciés et surtout

demandé une enquête sur l'entreprise.

« Nous ne pouvons pas rester silencieux face à ce qui se passe à l'aéroport. Plusieurs employés licenciés, c'est inadmissible. Ce sont des pères de famille qui ont des foyers à nourrir. Nous demandons l'annulation de ce processus de licenciement », a-t-il martelé. Et d'exiger une enquête sur l'entreprise concessionnaire Terminals Holding. « C'est inacceptable que notre pays donne notre aéroport international à une entreprise sans faire un appel d'offres. Nous avons le droit de savoir qui prend notre aéroport », clame le leader syndical avant de réclamer la réintégration immédiate des employés licenciés.

Nassuf Ben Amad



**La Gazette des Comores**  
**Fondateur et Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédactrice en chef**  
 Andjouza Abouheir  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 Mohamed Youssef  
 Sanaa Chouzour  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar  
 Riwad  
 A Bardraoui  
 Mohamed Ali Nasra  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Le ministre Chekidine Saïd en visite de terrain à Mohéli

Le ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires foncières et des Transports terrestres, Chekidine Saïd, a entamé, samedi 10 mai, une visite de travail dans l'île de Mohéli. À son arrivée à l'aéroport de Bandar Salam, il a été accueilli en grande pompe par les autorités locales, des membres de la société civile ainsi qu'une foule enthousiaste venue saluer la venue d'un enfant du pays désormais promu aux hautes fonctions de l'État.

Ce déplacement, le tout premier officiel du ministre à Mohéli depuis sa nomination au gouvernement, s'inscrit dans une logique de proximité et de dialogue avec les différents acteurs du développement territorial. Il s'est notamment rendu dans son village natal de Siry Ziroudani, où une cérémonie traditionnelle empreinte de ferveur et de fierté a été organisée en son honneur. Des femmes en habits traditionnels, des notables et des jeunes ont marqué cette étape par des danses, des discours de bienvenue et des appels au

développement de l'île. Le ministre était accompagné de la gouverneure de l'île, Chamina Mohamed, et du ministre de l'Énergie et de l'Industrie, Dr Saïd Anli Aboubacar. Ensemble, ils ont voulu donner un signal fort d'unité et de coopération interinstitutionnelle.

Dans un discours prononcé devant la population, Chekidine Saïd a souligné l'importance de cette visite : « C'est pour moi un moment fort. Je suis ici pour écouter, pour observer, et pour agir. Les attentes sont nombreuses, je les entends, et je m'engage à travailler sans relâche pour répondre aux besoins de Mohéli, dans le respect des orientations du président Azali Assoumani », a-t-il déclaré. Le lendemain, dimanche 11 mai, la délégation ministérielle s'est rendue à la direction régionale des travaux publics. Cette étape technique avait pour objectif de dresser un état des lieux des projets d'infrastructures en cours, mais aussi des contraintes rencontrées sur le terrain. Le ministre a pris le temps d'échanger longuement avec les ingénieurs et les chefs de service. Les discussions ont porté sur la dégradation du



réseau routier, le manque d'équipements, les difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction, et la nécessité de former davantage de cadres locaux dans les métiers du BTP.

Boinali El Kabir Houlam, directeur régional des travaux publics, a salué cette initiative ministérielle : « Ce fut une journée capitale pour

notre service. Le ministre a été à l'écoute et a pris note de toutes nos doléances. Nous espérons désormais des mesures concrètes pour relancer les chantiers en attente et améliorer les conditions de travail de nos équipes », a-t-il affirmé. Cette visite de terrain pourrait marquer le début d'une nouvelle dynamique pour l'île de Mohéli, souvent

perçue comme délaissée dans la répartition des projets nationaux. À travers cette immersion, le ministre Chekidine Saïd entend renforcer la gouvernance locale, accélérer les chantiers prioritaires et faire du développement territorial un levier de croissance inclusive.

Riwad

## AGRICULTURE

## Une semence et des récoltes ambitieuses de manioc

Le ministère de l'agriculture et le centre rural de développement économique (CRDE) de Hamahamet ont procédé la semaine dernière à une récolte abondante de manioc. Cette récolte a occasionné la préparation de boutures destinées à des nouvelles plantations. Une activité qui rentre dans le cadre du projet SEPAREF financé par la Banque africaine de développement (BAD), pour

appuyer les producteurs locaux vers la transition agricole adaptée aux défis climatiques.

La région de Hamahamet au nord de Ngazidja a récolté une quantité importante de manioc la semaine dernière. Cette récolte exceptionnelle a vu la participation du ministre de l'agriculture Daniel Ali Bandar, qui a encouragé les agriculteurs à poursuivre l'initia-

tive SEPAREF, financée par la Banque africaine de développement (BAD), dont le principal objectif est d'appuyer les cultivateurs du pays pour une agriculture plus résiliente face aux effets du changement climatique.

« Cette dernière activité s'inscrit dans un travail de fond engagé depuis plusieurs mois pour améliorer la qualité du matériel végétal utilisé par les agriculteurs de la région. En

effet, en favorisant l'usage de plants sains, cette initiative contribue à limiter la propagation des maladies et à garantir une production plus stable et plus abondante. Elle permet aussi de diffuser des variétés de manioc adaptées aux préférences locales », a précisé le service de communication du ministère de l'agriculture.

Cette opération de récolte a occasionné également la semence d'autres graines pour des prochaines récoltes. Le service a précisé par ailleurs : « au-delà de l'aspect technique de cette initiative, elle vise à renforcer les compétences locales en matière de multiplication végétative et

d'assainissement des cultures. Les boutures sélectionnées seront mises à disposition du public lors d'un événement organisé par le CRDE, renforçant ainsi les capacités d'autofinancement du centre ». Et à travers l'engagement du CRDE dans cette initiative appuyée financièrement par la BAD, il doit acquérir une maîtrise des techniques agricoles, pour que le développement rural ait sa place sur la politique de souveraineté alimentaire dans le cadre du Plan Comores Emergent.

Kamal Gamal



## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmerie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Mohéli: 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## FUTSAL :

## Quatre jours de formation pour les arbitres

*Si le football en salle n'est pas encore très développé dans le pays, il n'en est pas moins pratiqué, plus particulièrement à Anjouan, d'où l'initiative de la fédération de football des Comores d'organiser une formation en faveur des arbitres de la discipline dans cette île. Durant quatre jours, une vingtaine d'arbitres venus de l'ensemble du territoire a assisté sous les ordres de Nouri Saïd un instructeur FIFA d'origine marocaine des cours sur les lois du jeu afin de parfaire leurs compétences sur le futsal.*

"D u 10 au 13 mai se déroule à Ndzouani, une formation dédiée aux officiels (arbitres) du Futsal. Une vingtaine d'arbitres est donc réunie sous les ordres du département arbitrage de la FFC pour suivre cette formation. Sous la direction de l'instructeur FIFA, Nouri Saïd et de quelques instructeurs locaux », pouvait-on lire dans une publication officielle de la fédération de football annonçant donc la tenue de cette formation. Quatre jours durant, les élèves arbitres ont

pu bénéficier des connaissances de l'un des spécialistes africains voir mondial de l'arbitrage du futsal, le marocain Nouri Saïd.

Soucieux donc de relancer le futsal, la FFC a donc demandé l'assistance de la FIFA pour mieux former les hommes en noirs qui seront les garants de l'indépendance du jeu sur le terrain. Cette demande a été matérialisée par le département arbitrage de la FFC, sous la direction de Zeoudine Abdou. « Initiée par le département arbitrage de la FFC, cette formation a comme principale mission, donner les outils nécessaires aux arbitres comoriens de la discipline pour être au niveau de leurs homologues du continent, du moins se rapprocher. » Donc durant les quatre jours de formation, les impétrants ont eu à revenir sur : un aperçu sur les lois du jeu, des tests physiques et exercices intégrés, des séances pratiques sur les coups de pieds arrêtés et enfin une évaluation sur les lois du jeu.

De son côté, Nouri Saïd l'instructeur FIFA, s'est dit honoré d'être aux Comores : « C'est un grand honneur pour moi de venir ici aux



Comores de rencontrer ce groupe-là, très motivé du début jusqu'à la fin de cette formation. » Et d'émettre le vœu que le futsal puisse décoller bientôt aux Comores. « Et je prie Dieu que le Futsal puisse démarrer bientôt ici aux Comores. » Des propos qui s'ali-

gnent avec ceux déjà prononcés par l'instructeur avant le début de la formation. « Je suis aux Comores pour la première fois pour animer un Cours MA d'arbitres Futsal. Durant trois jours nous allons faire des séances théoriques et pratiques pour permettre aux élèves arbitres

de mettre en application leurs acquis. » Faut-il rappeler la troisième du genre et la deuxième cette année, après celle des entraîneurs tenus toujours à Anjouan au début du mois de février ?

Imtiyaz

## BRÈVE :

### « Bachar » placé en détention pour « escroquerie »

*Inculpé le samedi 10 mai dernier pour des faits présumés d'« escroquerie », Abdoussalam Ibrahim Mpingu, plus connu sous le pseudonyme de « Bachar », a été placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Moroni, quelques heures après son extradition de Dar-Es-Salam où il résidait depuis quelques années.*

L'appareil judiciaire n'a, pour l'heure, communiqué aucune information officielle sur l'affaire « Bachar » qui a défrayé la chronique ces derniers jours. Expulsé de Tanzanie pour « séjour irrégulier », Bachar a rapidement été extradé vers les Comores. Il est arrivé à Moroni le samedi 10 mai sous surveillance policière, en provenance de Dar es Salam. D'après nos informations, il a été longuement entendu par la Brigade de recherche, dans le cadre d'une enquête ouverte depuis quatre ans contre lui, et concernant ses déclarations jugées diffamatoires dans les réseaux sociaux.

Selon nos confrères d'Al-watwan, le célèbre blogueur serait poursuivi pour des faits d'escroquerie. Pour rappel, Bachar est un activiste bien connu sur les réseaux sociaux, où il publie des vidéos et anime des émissions dénonçant la



gouvernance et la justice du pays, ciblant notamment certains membres du gouvernement ou des dignitaires du régime d'Azali. Nombre de ses détracteurs estiment que ses propos sont diffamatoires ou offen-

sants, et pourraient constituer des infractions pénales. À l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas pu joindre le procureur de la République. Nous y reviendrons dans nos prochaines éditions.

## HABARI ZA UDUNGA

### Dis donc dengue ?

Cet article est paru, quand la dengue avait pris ses quartiers dans notre pays. Alors que l'on en parle au niveau de la région, nous l'avons repris car il contient toujours quelques enseignements qui méritent d'être rappelés aux uns et aux autres.

L'autre jour je me retrouve nez à nez avec mon ancien professeur de conduite automobile, Mister Noles. Ce dernier me déclare de prime abord, avoir été renversé par une benne et que pendant les deux jours qui ont suivi, il n'était pas conscient de son état, tellement des sacs et des poutres s'étaient abattus sur lui. C'est seulement au troisième jour qu'il a pris conscience qu'il était bien en vie, mais que toutes ses articulations étaient atrophiées.

Vous l'aurez sans doute compris, dans le langage imagé de mon ami Nolès, la benne qui l'a renversé n'est autre que la fameuse "dengue" alpha-machin, qui fait couler beaucoup de paracétamol, vitamines C et autres anti-inflammatoires, dans nos bouches quelque peu endolories. Le grand cadî de la capitale foundi Djelane l'a surnommé "dégât" dans la mesure où chaque famille est touchée. On a l'étrange impression que la majorité de la population est constituée de vieillards et dont les rhumatismes se sont tout d'un coup réveillés.

En fait, cette épidémie nous fait

toucher du doigt, notre vulnérabilité actuelle face à l'ouverture sans réel contrôle de notre pays, de tout ce qui vient de l'extérieur. Il ne s'agit point de dresser des obstacles, qui ne tiendraient pas longtemps face à un monde qui se globalise, mais d'essayer tout simplement de mettre en pratique les quelques mesures qui figurent dans nos codes et autres écrits sur la santé.

Ce qui est terrible, c'est que les autorités à tous les niveaux semblent vouloir jouer la montre, croyant qu'il suffit de laisser passer l'orage et que par la suite tout ira mieux dans le meilleur des mondes. Nos concitoyens ont, il est vrai, mis toujours ce qu'il leur tombe sur la tête sur le compte de la fatalité et autres punitions divines du Bon Dieu face à des brebis égarées.

La façon dont est gérée cette épidémie illustre quelque peu la vision que nous avons face aux grands défis qui nous assaillent de toutes parts. Que ce soit dans le domaine de la santé ou dans d'autres, nous tenons un discours cohérent et rationnel et nous appliquons des remèdes de grand-mère pour résoudre les problèmes. Peut-on continuer longtemps sur cette voie ? Telle est la question comme disent les English !

Mmagaza

# Le nouveau récit et le piège de la fragmentation

**Paru en janvier 2025, Mayotte, département colonie de Carayol a relancé le débat sur Maore. Le livre est sorti dans un contexte marqué selon l'auteur par la désillusion du rêve départemental, aggravé par les conséquences économiques du cyclone Chido en décembre dernier, sans oublier la détérioration du climat social, marqué par la recrudescence des cas de violence, devenue le principal marqueur des inégalités et des tensions locales...**

Le débat politique autour du cinquantenaire de l'indépendance des Comores se polarise sur la question de l'intégrité territoriale de l'Etat comorien, sujet central du différend avec la France, concernant la souveraineté sur Maore. L'évidence des raisons économiques et géopolitiques au maintien de la présence française justifie cette mobilisation nationale. La départementalisation de Maore venant compliquer le processus de décolonisation entamé en 1975 et les conséquences de l'occupation sur l'unité de l'espace archipélique expliquent la priorité donnée à ces questions dans le débat actuel.

La légitimité de cette revendication occulte cependant les autres dimensions du démantèlement et les raisons de l'incapacité de l'habitant à opposer une résistance à un système colonial, qui, en plus de dominer par la force, se perpétue par une emprise sur les imaginaires. Cette part du récit qui se charge de le transmettre n'est pas systématiquement prise en compte par le dominé, alors qu'elle est l'essence même de la pensée coloniale.

## Rémi Carayol et son livre.

La colonisation au XIXème siècle ne peut pas s'expliquer par une réaction instinctive à une prédation naturelle de l'espèce humaine. Elle est le résultat d'une représentation du monde, qui a été théorisée par certains penseurs des Lumières et a ouvert la voie à l'Occident pour dominer d'autres civilisations, sous prétexte de supériorité. Finalement, c'est par un travail de l'esprit que la colonisation s'est affirmée et s'est structurée en un système régissant les rapports entre les sociétés. Cet imaginaire occidental « d'une mission civilisatrice » s'est réalisé et a été porté par des auteurs, qui, à travers leurs

ouvrages, ont fabriqué le récit qui a rendu le fait colonial possible.

L'annexion des Comores par la France n'a pas échappé à cette logique. Elle s'est nourrie aussi de cet imaginaire colonial, qui a sculpté la société archipélique à partir de ses propres représentations. Les mythes de la colonisation dans l'archipel depuis le XIXème siècle sont le fait des imaginaires d'aventuriers ou de thèses prétendument scientifiques, défendues par des universitaires français, dont les ouvrages ont façonné la perception des réalités de l'archipel face à une opinion dépourvue de toute possibilité de prendre une distance critique, en l'absence de contre-discours.

La méfiance du milieu universitaire envers les sources de tradition orale, caractéristique des micro sociétés, a affaibli la parole de l'habitant face à celle de l'observateur étranger, jugée plus crédible. Le carnet de voyage d'Alfred Gevrey[1], gouverneur de Pondichéry, visitant l'archipel en 1870, a été publié sous le titre Essai sur les Comores, malgré tous les clichés véhiculés par ce non-initié de la complexité sociale qu'il observe depuis la marge. De la même manière, paraît en 1941 Histoire de Mayotte dans l'archipel des Comores d'Urbain Faurec[2], dont la fonction de conservateur de musée, n'en fait pas un historien, pour autant.

Ces auteurs et leurs ouvrages sur l'archipel ne sont pas les seuls à s'être laissés déborder par les imaginaires de l'époque. La littérature fantasmée sur les îles a fait éclore chez les Occidentaux leur représentation, leurs imaginaires d'espaces voués à la colonisation. Les îles sont aujourd'hui des sources de conflits territoriaux, après avoir été des terrains d'expérimentation des expropriations de terres, de l'esclavagisme des habitants, des déplacements de populations, des expérimentations scientifiques et technologiques, des transformations des espaces terrestres et maritimes en bases militaires flottantes.

Ces récits, qui ont accompagné les premières heures du colonialisme, ont imposé durablement leurs grilles de lecture, falsifiant les réalités de sociétés inconnues, dont la complexité n'a rien d'une évidence au regard de l'occidental. Ces écrits n'ont pas moins formaté une perception, déniait à un archipel et à son histoire sa

réalité d'espace d'existential et civilisationnel. Du haut de leurs disciplines, ces auteurs français ont contribué à fragmenter l'espace archipélique en une série d'îles décrites comme autant d'entités, dont les singularités expliqueraient les rivalités de pouvoir opposant les chefferies, alors que les facteurs communs favoriseraient leur unité. Plus que l'annexion d'un territoire, ce sont ces récits enseignés dans les écoles et dans les universités, seuls disponibles, aujourd'hui, sur les rayons des bibliothèques, qui prolongent la colonialité[3]. Deux siècles de matraquage et de formatage d'un tel discours ont laissé de profondes traces.

Les temps changent, heureusement. Les révoltes des opprimés et les mouvements de contestation, qui ont abouti aux indépendances des anciennes colonies (françaises notamment), ont fait émerger une élite outillée pour démonter les mécanismes de la domination et déconstruire la pensée qui l'alimente. Cette déconstruction de la colonialité touche aussi l'Occident et répond avant tout à une exigence de vérité contre les manipulations de la génération qui a accompagné le fait colonial et permis son extension. Ce mouvement critique est porté par de nouvelles élites anticolonialistes, questionnant les postures intellectuelles derrière les discours humanistes et universalistes, complices des pratiques coloniales.

## Mayotte après le passage de Chido.

Le cas des Comores dans ce débat postcolonial est problématique. Le pays n'a pas produit une élite susceptible de générer une parole propre sur son histoire ou encore de problématiser autour du récit colonial. En attendant les signes d'une dynamique salutaire, c'est dans le milieu des auteurs français que se fabrique paradoxalement ce contre-discours. Dans son dernier livre Mayotte département colonie[4], le journaliste Rémi Carayol dresse un portrait sans concessions du chaos de l'occupation française à « Mayotte » et décortique le délitement d'une société écartelée entre sa réalité archipélique et l'illusion d'une interminable quête de France. Avant lui, Pierre Caminade[5], auteur de Comores-Mayotte, une histoire néocoloniale, avait déjà initié un travail de vérité, en démontrant les motivations



Mayotte par temps de Covid-19 (Ph. Anil Abdoulkarim).

néocoloniales de la présence française à « Mayotte », les enjeux du maintien des Comores sous la tutelle et les conséquences sur l'ensemble de l'espace comorien, du projet de « domtomisation » de « Mayotte ».

Rémi Carayol va plus en profondeur face à la littérature connue et labélisée de cet espace, dont les courants séparatistes se saisissent pour participer à l'œuvre de démantèlement de l'archipel. Connaissant bien son sujet pour avoir résidé plusieurs années sur l'archipel, le journaliste livre une photographie saisissante du délitement généralisé de la société mahoraise dans laquelle aucun groupe social ne sort indemne, écrit-il. « Il s'agit ici d'expliquer en quoi le système colonial encore en vigueur à Maore influe sur le comportement de ses habitants (Mahorais et Métros) et détermine le rôle qu'ils jouent (...) ». L'auteur tire de ce chaos la conclusion que « l'histoire de Mayotte française est un malentendu ou du moins un non-dit », en se demandant si la finalité du projet est d'être français ou « de rester colonisés pour rester libres » contre le frère et le cousin de l'autre rive. Le livre se lit d'un trait. La proximité du récit avec l'actualité récente et brûlante, qui a fait le tour des médias, en a fait un titre interpellant l'opinion française, abasourdie devant les incohérences de son gouvernement sur cette colonie estampillée « département » \_ statut servant surtout à fragmenter la société, en creusant « les inégalités », sources de violences, venant alimenter une xéno-

phobie locale.

En fermant la dernière page de cet ouvrage, pour qui connaît le marécage dans lequel la France a plongé l'archipel, l'on ressent le malaise de l'auteur, qui, comme beaucoup des personnages qu'il décrit, ne sortent pas indemnes de cet imbroglio. « Je connais bien cette société : j'en ai fait partie ». Par ce choix de s'impliquer parmi les personnages de son livre, Rémi Carayol s'impose une obligation de rompre avec la distanciation de ses contemporains, qui acceptent le supplice de « l'assignation automatique », pour ne pas perdre « les privilèges » de la colonie. S'en est-il sorti ? Pierre Caminade, n'a pas échappé au piège de la fragmentation, qui guette le récit sur l'archipel dans Comores-Mayotte, une histoire néocoloniale. Face à ce défi, l'auteur de Mayotte département colonie prévient d'entrée de jeu : « Ce livre parle de Maore, mais en réalité, c'est à l'ensemble des îles Comores qu'il est consacré... ». Les deux auteurs sont pourtant sincères sur la réalité coloniale qu'ils décrivent et sur leur conviction qu'« aucune de ces îles ne va sans les autres » (Rémi Carayol). Mais la sclérose du démantèlement a tellement gangrené le corps archipélique que le seul fait de « prendre le parti d'employer les noms comoriens des quatre îles » (Maore, Mwali, Ndzuani, Ngazidja) oblige à choisir son camp.

**Kamal-Eddine Saindou**  
(Source, Mouzdalifa House)